

10 mètres de dimanche prochain. À savoir qu'ils sont, actuellement les meilleurs hommes de demi-fond.

C'est ainsi que vendredi, au Vélocio de Belfort, à Paris, Clermont, qui fait partie des Taxis histoirs, lorsque ce Chemin de fer, duquel deux quatuors qui disparaissent dimanche le cours de 50 kilomètres, c'est ainsi disons-nous que Clermont a brillamment relevé la première pincarde une course de 50 kilomètres, également avec entraîneurs.

Ton M. Léonard était lui aussi engagé dans cette épreuve, mais au dernier moment, n'ayant pas sous la main ses entraîneurs à Belfort, il s'est décidé à ne pas courir, décevant ainsi Clermont d'un adversaire redoutable.

Les quatre célèbres cyclistes que nous aurons le plaisir de voir dimanche au Vélodrome Montebello sont en somme les quatre coureurs en dehors desquels il est bien rare de rencontrer le gagnant des principales épreuves de demi-fond qui ont lieu à Paris.

Au dernier moment, on nous apprend l'arrivée hier soir de Champion, l'un des engagés dans la course de 50 kil, accompagné de son manager, le roublard M. Lant et de son service d'enraînement composé de plusieurs trépetteurs et tandemistes.

Champion s'entraînait ce matin au Vélodrome avec ses entraîneurs.

Grand siècle espagnol

Ce soir nous aurons à l'opéra de la représentation originale et humoristique pour le bœufcake du populaire clown, Léon l'Idiot avec le gracieux concours des membres du club fin-de-siècle.

A l'occasion de cette belle représentation une danse accueillie d'un cavalier aura droit à une entrée gratuite soit aux fautives, pourtant et premières galeries.

Une chasse aux cochons sera donnée par les amateurs de la ville et l'aninal sera donné au gagnant morosant une tombola gratuite et pour laquelle chaque spectateur présente une carte d'entrée aux Sociétés de chasse et de vétérinaire.

Dimanche, dernière de la saison et lundi clôture au bénéfice de la Salle des fêtes aux Étangs.

Mouvement ouvrier

ROUEN. — Le groupe des Proletaires de l'Opéra de Rouen a rassemblé généralement aujourd'hui samedi 16 mai à 8 h 15 du soir chez le restaurateur Emile Carré, rue de l'Épicerie.

Le groupe de l'Amicale révolutionnaire se réunit aujourd'hui samedi 16 courant à Rouen et devant du soir chez De Trevez, rue Diderot.

Le Groupe des amis de l'ordre socialiste se réunit ce soir à Rouen chez Henri Terrain, rue Fontenay, 150.

Le groupe des Fils de Victor Hugo, se réunit aujourd'hui, samedi, à huit heures et demie du soir, chez le restaurateur A. Pommier, au Gaumier de Paris, dans les rues Jauréguier et Turgot.

Autre. — Nous tenons à aviser les camarades qu'un groupe socialiste est en formation chez Achille Carpenter, cabaretier, aux rues du Pas de la Case et Marceau. La première réunion préparatoire se fera aujourd'hui samedi 16 mai, à 8 h 15 du soir.

Chronique Colombophile

La Fédération l'Aveng du Thil, rapporte que dans son concours sur Clermont, 50 kilomètres, organisé chez Paul Lefèvre, à la Couronne d'Or, rue des Longues-Rues.

Il y eut 100 fr de prix au champion. La mise en paniers aura lieu aujourd'hui samedi 16 mai. La mise est de 4 fr 50 dont 1 fr pour prix et 0,50 pour frais.

CROIX. — L'avertissement sur un refus. — Nous avons signalé hier la vérité sur le refus fait par M. Blaquart d'accorder une permission à l'estaminet Catry, au sujet de la bûche au profit de la Derrière.

Voyez ce qui se serait passé si nous croions ce qu'il nous a été dit. Le garde m'a demandé pas faute de demande de permission le vendredi, mais le dimanche matin seulement.

Les demandes de permission étaient, pour moi, au nombre de trois.

Le garde avait présenté les permissions au maire, qui, toujours à ce qu'on nous a déclaré, aurait refusé de les examiner, excepté de sa qualité de maire de la commune et par conséquent sans pouvoir accorder ces permissions.

Si. Blaquart se faisait d'abord par les autorisations de l'industrie, pour les raisons qu'il a fait valoir, mais que nos relations plus étroites nous témoignent jusqu'à bout, il a été admis.

Il est vrai que ceux-ci de leur côté ne l'ont pas prouvé à leur garde.

Mais qui donc, s'il n'en ait pas, Blaquart avait le pouvoir qu'il ait dit plus avoir ?

C'est ce que nous voudrions savoir.

Si tous étaient de l'avis que M. le Maire devait en tout simplement afficher son dépit.

A propos d'une disgrâce. — Nous nous sommes livrés à une enquête sur la disgrâce de l'industriel frappé M. Mouton, instituteur à l'école des Cœurs. Ce que nous apprenons une épreuve n'est pas nécessaire à proprement parler. Il nous semble qu'il n'a aucun rapport avec des faits politiques. C'est tout au moins ce qu'il a été dit.

Le journaliste a été rappelé à l'ordre. Le garde m'a demandé pas faute de demande de permission le dimanche matin.

— Vol de lingot. — Un vol de lingot a été commis hier dans la journée, au préjudice de M. Leclercq, ouvrier travaillant aux Anglais et débarquant, rue Verte-Rue. Seule amende mise en ligne, et l'horreur, son lingot pour lequel il a été arrêté la nuit.

Un mendiant de Tourcoing dont le siège a été donné est soupçonné d'être l'auteur de ce vol, cet individu ayant été remarqué rodant aux environs du pont où ce lingot était étendu.

Vol d'un montre. — Le sieur Auguste Vanbussell, chauffeur au gaz de Croix, a été aperçu hier matin que se montrait dans la rue de la Croix, alors qu'il avait laissé son gilet, ayant dispersé de la poche où elle était. Celle montre est en argent avec cadran doré d'une valeur de 45 francs. Une enquête est ouverte.

Un mari peu gâté. — Le sieur Achille G., dont la dame est repassée rue Kélibier, n'est pas le plus galant des maris. Rentrant chez lui jeudi soir en état d'ébriété, il se mit à injurier les jeunes ouvrières qui travaillaient pour sa femme et maltraita cette dernière au sein en point. Plainte a été portée contre lui au commissaire de police par son épouse.

LE NORD. — Le Parti ouvrier de cette ville adresse ses salutations de remerciements aux électeurs.

Les candidats du Parti ouvrier vous remercient les suffrages que vous avez bien voulu leur accorder au scrutin du 13 mai, malgré une odisseuse et longue campagne dans l'ombre, par la coalition opérante-cléricale et patronale.

« Vous engagez à persévérer dans la lutte pour l'émancipation de votre classe, en vous retrouvant tous plus étroitement unis, dans les prochaines batailles, pour assurer le triomphe définitif de la vraie République des travailleurs.

Vive le Parti ouvrier !

Vive la République sociale !

LANNOY. — Nous lisons à l'indignation publique l'acte qu'un certain entrepreneur de Lannoy vient d'accomplir envers un de ses plus solides ouvriers, et cela parce que cet ouvrier a commis le crime de figurer sur la liste républicaine ouvrière des élections du 3 mai.

Il le faut noter quelles ateliers dudit entrepreneur appartiennent à des plus richissimes propriétaires de Lannoy, canalisé sur la liste opportuniste-cléricale.

Ce résultat nous a surpris au commencement, mais c'est toutefois ici, chez les fonctionnaires, de ressentir de cette façon la réalité de leurs ouvriers.

Aux électeurs lannoyens d'apprécier.

TOURCOING

Série de miracles

Plusieurs miracles ont été accomplis dans la journée d'hier à Notre-Dame de la Marlière, lieu de pèlerinage où se rendent tous les ans à cette époque les gens de route de Tourcoing et les environs.

Sur les deux dernières années à Hesbroux, 34 ouvriers sont allés vendre leur image à la Vierge. L'église était, pendant la transformation pour la circonstance, très bondue de voix longtemps encore au ciel de terre.

Duquelq'uns d'entre eux, les 50 licenciés de la Côte et du Journal de Roubaix.

On nous cite les noms des conseillers qui ont reçu des émoluments de l'association des ouvriers, conseil d'administration de la fabrique.

Le 10 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration de la fabrique a été élu.

Le 11 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 12 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 13 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 14 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 15 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 16 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 17 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 18 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 19 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 20 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 21 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 22 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 23 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 24 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 25 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 26 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 27 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 28 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 29 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 30 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 31 juillet, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 1er août, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 2 août, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 3 août, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 4 août, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Le 5 août, à l'ouverture de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été élu.

Les Fêtes de la Pentecôte, comme toutes les Fêtes de l'année, sont l'occasion choisie dans les familles pour renouveler la toilette de l'homme et du petit garçon. Beaucoup de personnes reculent devant les prix excessifs du grand tailleur, mais ne veulent pas non plus acheter des vêtements de basse confection.

Leur hésitation ne sera pas de longue durée lorsqu'ils sauront que la Maison DEWACHTER Frères, 6 et 8, rue de la Gare, Lille, traite le vêtement bas prix comme le bel article. Voulant affirmer de nouveau sa réputation cette Maison prolifère de cette semaine de grande vente pour offrir aux acheteurs des assortiments entièrement renouvelés, d'une beauté remarquable, vendus dans des conditions exceptionnelles de bon marché.

Le rayon de Vêtements pour Première Communion a été renouvelé complètement. Le succès énorme qu'il a obtenu a forcé la Maison à remplacer le premier assortiment

TOURCOING

Série de miracles

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENES. — La nommée Anna Delbœuf, journalière à Lens, a été arrêtée en vertu d'un mandat de justice et écrouée à la prison de Béthune.

NOYELLES-SOUS-LENS. — Un jeune enfant de 9 ans, Théophile Watrelot, venu à la mort en tombant de la voiture de M. Wachaux, cultivateur et écrivain sous le pseudonyme de Jean de la Roche, a été tué.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

POUILX-SOUS-LENS. — La fanfare de cette commune que dirige M. Boulanger est inscrite au concours musical d'Arras en troisième division où elle fut contre les sociétés d'Hauquissart et Neuville.

</